



## DEMANDE DE PERMIS DE VEGETALISER

Le permis de végétaliser fait l'objet d'une convention autorisant le pétitionnaire à occuper temporairement l'espace public.

Ainsi, une fois la demande de permis de végétaliser réceptionnée par la Direction de l'Environnement et de l'Energie de la ville, une étude de faisabilité sera réalisée.

Le pétitionnaire recevra sous 30 jours ouvrés un courrier attestant de l'acceptation ou du refus du permis de végétaliser.

Le permis de végétalisation sera délivré au pétitionnaire pour une durée de 3 ans.

Une fois complété, merci de renvoyer ce dossier à l'adresse suivante :

**Mairie de Dugny**  
**Direction de l'Urbanisme et du Développement Durable**  
**1, rue de la Résistance 93440 DUGNY**  
**01 49 92 66 86**

Ou par courriel, en pièce jointe, une fois le formulaire renseigné et enregistré à :

[service.developpement\\_durable@mairie-dugny.fr](mailto:service.developpement_durable@mairie-dugny.fr)

Pour toute question vous pouvez vous adresser à la **Direction de l'Urbanisme et du Développement Durable**

<b>DEMANDEUR</b>		
Nom et prénom :	.....	
Adresse :	..... .....	
Téléphone :	.....	Portable : .....
Email :	.....	
<b>DESCRIPTIF DE LA DEMANDE</b>		
Description du type de végétalisation :	<input type="checkbox"/> Pleine terre <input type="checkbox"/> Pied d'arbre <input type="checkbox"/> Mobilier urbain (potelets, poteaux antistationnement...) <input type="checkbox"/> Jardinières mobiles <input type="checkbox"/> Autre dispositif à préciser : .....	
Lieu à végétaliser :	..... .....	
Description du projet :	..... ..... ..... .....	

	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--	--

**Afin de faciliter l'examen de votre demande, nous vous invitons à fournir tout renseignement utile à la compréhension de votre projet par un croquis, une photo ou un plan de l'emplacement précis du lieu à végétaliser.**

Je suis intéressé(e) par un kit de plantation comprenant de la terre végétale, des graines et une signalétique.

Oui

Non

L'acceptation de la présente demande vaudra convention d'occupation temporaire entre le pétitionnaire et la collectivité.

Les dispositions de la charte de végétalisation de l'espace public s'appliqueront et seront annexées à la présente.

Le pétitionnaire demeure entièrement et seul responsable des dommages qui pourraient résulter de l'installation, de l'exploitation et de l'enlèvement de ses éléments de végétalisation.  
Il devra pouvoir justifier d'une attestation d'assurance en responsabilité civile le garantissant contre les conséquences de ces dommages.

Ayant pris connaissance des termes de la charte de végétalisation de l'espace public,

Fait à .....

Le .....

(Signatures)

**REPONSE DE LA COLLECTIVITE**

**La Ville de Dugny accepte votre demande**

Lieu mis à disposition :

.....  
.....

Observations :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

La présente acceptation vaut convention d'occupation temporaire entre le pétitionnaire et la collectivité.

Les dispositions de la charte de végétalisation de l'espace public s'appliquent et sont annexées à la présente.

N° de permis de végétaliser :

.....

Autorisation pour 3 ans à compter du :

.....

**La Ville de Dugny n'est pas en mesure de donner une suite favorable à votre demande pour les raisons suivantes :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à Dugny,

Le .....

Le Maire,

**Quentin GESELL**